

INFO-GAIHST

Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement sexuel au travail
de la province de Québec inc.

FACE AU SEXISME, L'APPEL DE 17 ANCIENNES MINISTRES

« Nous ne nous tairons plus »



Roselyne Bachelot MINISTRE SOCIALE/FAMILIAL | Michelle Demessine MINISTRE DE LA MARIAGE/ÉCART | Cécile Duflot MINISTRE SOCIALE/FAMILIAL | Aurélie Filippetti MINISTRE PRÉSIDENT

Élisabeth Guigou MINISTRE GÉNÉRALISTE | Chantal Jouanno MINISTRE GÉNÉRALISTE | Nathalie Kosciusko-Morizet MINISTRE GÉNÉRALISTE | Christine Lagarde MINISTRE GÉNÉRALISTE

Marylise Lebranchu MINISTRE GÉNÉRALISTE | Corinne Lepage MINISTRE GÉNÉRALISTE | Valérie Pécresse MINISTRE GÉNÉRALISTE | Fleur Pellerin MINISTRE GÉNÉRALISTE

Monique Pelletier MINISTRE GÉNÉRALISTE | Yvette Roudy MINISTRE GÉNÉRALISTE | Catherine Trautmann MINISTRE GÉNÉRALISTE | Dominique Voynet MINISTRE GÉNÉRALISTE

Romy Yoda MINISTRE GÉNÉRALISTE

► « Cette fois, c'est trop », écrivent-elles. Elles proposent plusieurs mesures pour lutter contre le harcèlement et les agressions sexuelles

► Après l'affaire Denis Baupin, notre enquête sur le sexisme en politique

Pages 2 à 4



"Lorsqu'une femme dénonce, elle donne la chance à toutes les femmes de dénoncer."

Sommaire

Le mot de la directrice	p.3
Nouveau site web	p.4
Quino du GAIHST	p. 5
Colloque Sommet des femmes	p. 6
Actualité	p. 7
Café-rencontre	p. 8 & 9
Vidéo "Le harcèlement sexuel au travail et ses impacts"	p.10
Babillard	p. 11



Le mot de la directrice

Chers membres et amis du Groupe d'aide,

Finalement, l'été est à nos portes! De la part du Groupe d'aide et moi-même, nous vous souhaitons une merveilleuse période estivale. Voici quelques nouvelles qui pourraient vous intéresser.

Cafés-rencontres : Suite à votre demande, le conseil d'administration a décidé que les Cafés-rencontres se poursuivront pendant les mois de juin, juillet et août 2016. Nous comptons sur votre précieuse participation pour réaliser ce nouveau projet d'été afin que celui-ci puisse être répété annuellement. À la fin de l'été, nous effectuerons une évaluation des rencontres afin de savoir si celles-ci ont comblé vos attentes.

Emplois d'été Canada : Le gouvernement nous a accordé trois postes qui devront être comblés par des étudiant(e)s pendant l'été 2016, soit deux postes rattachés au département de relation d'aide et l'autre au département des plaintes. Nous espérons qu'après leur passage au Groupe d'aide, nous serons plus en mesure de comprendre les enjeux de la fusion de la CNT, la CSST et de la CES, qui ont créé la CNESST au 1^{er} janvier 2016.

Assemblée générale: Le moment de l'année pour notre assemblée générale est arrivé. Nous vous attendons en grand nombre le dimanche 12 juin 2016. Pour toutes les informations, je vous réfère à la page 11 de votre Info-GAIHST.

FDNS : Étant membre du comité sur le HP du FDNS, nous assisterons à une rencontre organisée avec la ministre du Travail ayant pour but de l'informer de notre existence et de nos objectifs, ainsi que de lui transmettre les enjeux auxquels est confrontée notre clientèle. La réunion se tiendra le 16 juin prochain et je m'assurerai de vous en faire part dans le prochain Info-GAIHST.

Recherche « Dix ans après... encore du harcèlement psychologique » : Suite à votre participation, c'est avec plaisir que nous vous annonçons que Yann Morin, ancien stagiaire dans le département de relation d'aide, aura comme tâche d'été de compiler et d'analyser le contenu des entrevues effectuées. Nous espérons être en mesure de publier les résultats dans l'Info-GAIHST automne 2016.

Forum mondial social : Du 9 au 14 août 2016, vous retrouverez des membres de l'équipe du Groupe d'aide au forum. Venez nous visiter à notre kiosque d'information sous la banderole du FDNS (Front de défense des non-syndiqué(e)s). Pour plus d'information, suivez-nous sur Facebook (www.facebook.com/Gaihst.com).

Pour ceux et celles qui connaissent Madame Sonia Vallières, criminologue au département de relation d'aide, nous sommes heureuses de vous annoncer son retour imminent parmi nous. Un grand merci à Madame Samia Belouchi qui a assuré le remplacement de Madame Vallières pendant son congé de maternité.

Vous savez qu'il est important pour moi de vous rappeler que je suis toujours disponible et que si vous avez des questions ou des préoccupations, la porte de mon bureau est toujours ouverte pour chacune et chacun de vous.

Yvonne Séguin

Nouveau site web

English (CANADA) | Français - Canada

Le Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement sexuel au travail de la province de Québec inc.

Accueil | Qui sommes nous? | Harcèlement au travail | Nos services | Ressources | Nous joindre

À propos

Le Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement sexuel au travail de la province de Québec inc. (G.A.I.H.S.T.) est un organisme communautaire établi en 1980 et qui vient en aide aux personnes ayant subi du harcèlement sexuel et/ou psychologique dans leur milieu de travail.

L'objectif principal de l'organisme est d'aider à briser l'isolement et le mur du silence qui entourent les personnes vivant ou ayant vécu une situation de harcèlement au travail et de sensibiliser la population sur cette problématique.

[En lire plus](#)

Actualités

LE HARCELEMENT SEXUEL AU TRAVAIL ET SES IMPACTS

Une vidéo réalisée par des étudiants au Doctorat en pharmacie de l'Université de Montréal en collaboration avec le Groupe d'aide.



Plus d'informations sur ce que contiennent les sections:

Qui sommes-nous?

Dans cette section, découvrez l'équipe du Groupe d'aide, le conseil d'administration ainsi que les membres honoraires.

Harcèlement au travail

Retrouvez les définitions du harcèlement sexuel et psychologique au travail, mais aussi les différents recours qui s'appliquent.

Nos services

Cette section vous informe sur les différents départements du Groupe d'aide et sur les services offerts.

Ressources

Grâce à cette section, découvrez des ressources complémentaires ou plus adaptées à vos besoins.

Le site web vous donne également de l'information sur l'historique du Groupe d'aide grâce à la section **À propos**.

Restez informé des différents projets et des activités du Groupe d'aide avec la section **Actualités**, mise à jour régulièrement.

Vous n'êtes pas encore membre du Groupe d'aide, pas d'inquiétudes, une section **Devenir membre** vous donnera toute l'information nécessaire.

Aussi, consulter l'Info-GAIHST en ligne sera dorénavant possible avec la section **Info-GAIHST**.

www.gaihst.qc.ca/www.gaihst.qc.ca/www.gaihst.qc.ca/www.gaihst.qc.ca/www.gaihst.qc.ca

Quino du GAIHST



Le Quino du GAIHST s'est déroulé le dimanche 24 avril en après-midi au Centre St-Barthélémy, situé proche du Groupe d'aide.

Le jeu a duré plus de 3 heures et les participants les plus chanceux sont repartis avec de très beaux lots.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les participants venus nous encourager, mais aussi les nombreux commanditaires, la caisse populaire Desjardins de Jean-Talon-Papineau, l'arrondissement Villeray-St-Michel-Parc-Extension et le Cercle d'âge d'or du Centre St-Barthélémy. Un gros merci!

Merci à:

- ⇒ Au naturel soy candle
- ⇒ La Distillerie
- ⇒ Molécule-R
- ⇒ Chocolaterie Mathilde Fays
- ⇒ Noujica
- ⇒ Mahajan
- ⇒ Storica
- ⇒ Maude Blais, céramiste
- ⇒ Montréal Zipline
- ⇒ Bikram Yoga Montréal
- ⇒ Boris Bistro
- ⇒ Sur ma maison.com
- ⇒ Le Musée Grévin de Montréal
- ⇒ The Philo Project
- ⇒ Green Beaver
- ⇒ St-Viateur Bagels
- ⇒ Les bois dans la tête
- ⇒ Mondial de la bière
- ⇒ Tennis Canada
- ⇒ Main and Local
- ⇒ Vin and wine
- ⇒ Créations Milie
- ⇒ Première Moisson du Marché Jean-Talon
- ⇒ Miss Cocotte
- ⇒ Librairie Gallimard
- ⇒ J Magazine
- ⇒ Café Cherrier
- ⇒ L'assommoir
- ⇒ Lush
- ⇒ Dollarama
- ⇒ Atelier Entre-Peaux
- ⇒ Cocooning love
- ⇒ Simons
- ⇒ Nid'Otruche

Merci également à ceux et celles qui ont fait un don anonyme.

Colloque Sommet des femmes

Les 3 et 4 mars dernier a eu lieu le premier Sommet des femmes au Palais des congrès de Montréal et deux représentantes du Groupe d'aide, Mesdames Yvonne Séguin et Cindy Viau, y ont pris part. Mais tout d'abord, qu'est-ce qu'un sommet des femmes?

Le Sommet des femmes est une initiative née d'un comité ayant écrit le « Manifeste des femmes », incluant notamment Lise Payette, Marie Lavigne, Janine Kriber, Léa Cousineau et Martine Desjardins. Le manifeste se penche sur « [...] les besoins réels des femmes vers l'acquisition de la fameuse égalité homme-femme dont tous les politiciens et politiciennes se gargarisent comme si c'était une chose faite, alors que l'on a beau chercher, et malgré nos efforts, à part son affirmation dans la Charte des Droits, nous n'arrivons pas à la trouver. » Plus d'une cinquantaine de mairaines-signataires ont endossé le manifeste.

Le but premier du Sommet était donc de rassembler des femmes et des hommes pour discuter du pouvoir de l'égalité homme-femme sous trois grands thèmes, soit le pouvoir social, le pouvoir économique et le pouvoir politique. Près d'une dizaine d'ateliers regroupant une vingtaine d'expert(e)s et de militant(e)s ont été offerts aux participant(e)s et ces ateliers ont permis de faire ressortir les actions prioritaires à poser pour obtenir une égalité de faits.

Plus particulièrement, le Groupe d'aide s'est intéressé à deux ateliers, dont « Femmes et marché du travail » portant sur la femme et le salaire, la conciliation travail-famille, la dévalorisation à l'emploi, ainsi qu'à l'atelier « Femmes et violence », qui traitait de toutes les sphères de la violence faite envers les femmes, de la violence psychologique aux crimes haineux. Nous avons également assisté au déjeuner engagé des mairaines lors duquel nous avons rencontré des femmes œuvrant dans divers milieux et pu entendre leur témoignage en matière d'égalité homme-femme et de féminisme.

Les actions prioritaires ressorties de l'atelier « Femmes et violence » ont été d'inclure l'éducation sexuelle et l'éducation à l'égalité des sexes comme priorité dans le système éducatif québécois à partir du CPE, ainsi que de renforcer la loi C-36 (Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation) et mettre en vigueur la loi C-452 (visant à modifier les dispositions du Code criminel sur l'exploitation et la traite de personnes). Pour l'atelier « Femmes et marché du travail », il en est ressorti comme actions prioritaires les suivantes : effectuer une vaste enquête scientifique auprès des entreprises pour déterminer le degré d'application de la Loi sur l'équité salariale, en plus d'éduquer les enfants pour neutraliser les stéréotypes et ainsi favoriser l'accès aux femmes dans les milieux de travail non traditionnels.

Le sommet a été l'occasion de rencontrer des femmes de tête, des militantes extraordinaires et d'échanger avec elles sur le pouvoir des femmes. Lors de la cérémonie de clôture, des chefs des différents partis politiques québécois sont venus expliquer les moyens qu'ils comptaient mettre en œuvre pour répondre aux exigences contenues dans le manifeste. Ce fut une agréable journée et le Groupe d'aide veillera à être informé de la suite des choses.

Source : www.projet75.com



Lisez la lettre d'excuses de Jian Ghomeshi

JOURNALDEMONTREAL.COM—Mercredi, 11 mai 2016 12:08 - MISE à JOUR Mercredi, 11 mai 2016 12:15

L'ex-animateur vedette de la radio de la CBC Jian Ghomeshi a présenté ses excuses ce matin à l'endroit de la victime Kathryn Borel. Ghomeshi était de retour au tribunal pour finaliser l'entente négociée qui lui évite de subir un nouveau procès **pour agression sexuelle**.

Voici la lettre d'excuses de Jian Ghomeshi, traduite:

Je tiens à présenter mes excuses à Mme Borel pour mon comportement envers elle au travail. Au cours des 18 derniers mois, j'ai passé beaucoup de temps à repenser à l'incident et aux difficultés que j'ai causées à Mme Borel, et j'ai dû en venir à accepter mon profond regret et l'humiliation.

J'ai bénéficié d'un statut privilégié à mon emploi à la CBC en tant qu'animateur d'une émission que j'aimais. J'étais une personne dans une position d'autorité et de leadership, et je n'ai pas fait montre du respect dont j'aurais dû à l'égard de Mme Borel. Je n'ai pas toujours prêché par l'exemple et je n'ai pas réussi à comprendre et à mesurer l'impact mon comportement sur le milieu de travail de Mme Borel. Ce comportement au travail était sexuellement inapproprié. Je réalise qu'il était impossible pour moi de mesurer le véritable impact que cela a eu pour elle, autant personnellement que professionnellement.

Je reconnais maintenant que j'ai franchi des limites de façon inappropriée. Un milieu de travail ne devrait pas être teinté de sexualité. Je ne suis pas parvenu à comprendre comment mes mots et mes actions pouvaient placer une collègue plus jeune que moi, et dans un poste inférieur au mien, dans une position inconfortable. Je n'ai pas su percevoir le dommage que j'ai causé, et je reconnais qu'aucune amitié professionnelle ou environnement créatif ne peut servir d'excuses à ce type de comportement, particulièrement lorsqu'une notion d'autorité est en cause comme c'était le cas avec Mme Borel. Cet incident était irréfléchi et j'ai été insensible à l'égard de son point de vue et à quel point mon comportement à son égard était dégradant. Je comprends cela maintenant. Ce milieu est exigeant et il n'était pas nécessaire que je le rende plus difficile pour Mme Borel. Les 28 derniers mois m'ont été instructifs. J'ai réfléchi profondément et j'ai travaillé fort pour questionner les attitudes qui m'ont mené, à l'époque, à penser que cela était acceptable.

Je m'excuse auprès de ma famille de les avoir laisser tomber, et en particulier pour l'impact que tout ceci a eu sur ma chère mère et ma sœur. Je m'excuse pour le fardeau que mes actions ont placé sur ces chers amis qui sont restés à mes côtés à travers ce moment difficile. Je regrette mon comportement au travail de tout cœur et j'espère que je saurai trouver le pardon auprès de ceux pour qui mes actions ont eu un effet si néfaste.

Réaction du GAIHST

Nous n'avons jamais vu ou entendu un harceleur faire des excuses publiquement et encore moins devant un juge, en plus de signer un mandat de paix. Félicitations à Madame Borel pour tout son courage et sa détermination.

Aussi, nous ne pouvons passer sous silence le courage des femmes qui ont témoigné dans le procès de Ghomeshi, dont le verdict est sorti le 24 mars dernier. Ces témoignages ont eu pour effet de dissuader Ghomeshi de revivre un deuxième procès public. Félicitations à toutes les femmes qui ont eu le courage de dénoncer et de témoigner.

Yvonne Séguin, directrice générale pour l'équipe des employé(e)s

Café-rencontre

Café-rencontre
"Cinéma"
Présentation du documentaire
Changer les choses
Repenser le problème du harcèlement
sexuel en milieu de travail

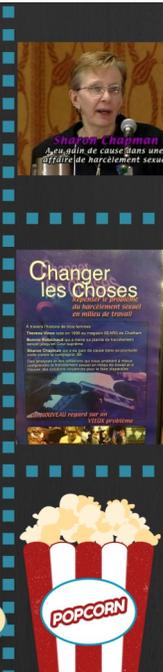
Vous pourrez y voir le vécû de Mme
Sharon Chapman, invitée d'honneur
de notre assemblée générale
du 12 juin 2016

Une discussion libre suivra le visionnement

GAIHST
2231, rue Bélanger
Montréal (QC) H2G 1C5

25 mai à 18h30
et
27 mai à 13h30

Popcorn fournis sur
place!



Pour le premier café-rencontre de l'été, nous vous proposons un café-rencontre "Cinéma" afin de visionner le documentaire "Changer les choses—repenser le problème du harcèlement sexuel en milieu de travail".

À travers l'histoire de trois femmes – Theresa Vince, assassinée en 1996 au magasin Sears de Chatham, Bonnie Robichaud qui a mené sa plainte de harcèlement sexuel jusqu'à la Cour suprême du Canada et Sharon Chapman, qui a eu gain de cause dans sa poursuite civile contre la compagnie 3M – des analyses et des réflexions amènent à mieux comprendre le harcèlement sexuel en milieu de travail et à chercher des solutions novatrices pour le faire connaître.

Ce café-rencontre était également l'occasion de vous présenter Mme Chapman qui sera notre invitée d'honneur lors de notre assemblée générale le 12 juin prochain.

Quelques photos...



Café-rencontre

Les 6 et 8 mars derniers, le Groupe d'aide a tenu un café-rencontre juridique afin de démystifier deux processus judiciaires liés à une plainte de harcèlement au travail : la médiation et l'audience. Ce café rencontre a été animé par Lonie Heynemand et Sandrine Raquepas, deux stagiaires en droit au Groupe d'aide.

Les présentatrices ont permis à la clientèle de participer durant la rencontre grâce à des jeux interactifs afin d'en apprendre davantage sur les deux procédures et surtout de les comparer. Le premier thème abordé a été celui de la médiation. Lonie a d'abord expliqué aux participants les fondements de cette procédure, soit le dialogue, la négociation et la recherche de solutions bénéfiques aux deux parties. Elle a souligné l'importance de bien considérer les intérêts de chacun. Sandrine a complété en élaborant sur le rôle du médiateur, une personne neutre qui explique le processus et facilite le règlement. Les avantages de la médiation par rapport à l'audience, notamment la réduction des délais, des coûts et du stress ont été discutés.

Plus concrètement, les stagiaires ont aussi expliqué comment bien se préparer à une médiation et le déroulement étape par étape de celle-ci. Enfin, elles ont détaillé ce qu'est une entente conclue en médiation, ce qui est possible d'obtenir dans cette dernière, une lettre de recommandation ou une somme d'argent par exemple, et donné des conseils par rapport à l'acceptation ou au refus d'une entente. Pour conclure, une vidéo produite par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) a été présentée pour résumer les différentes notions abordées dans cette première partie du café-rencontre.

Par la suite, les stagiaires ont expliqué la procédure de l'audience en la comparant avec la médiation. Sandrine a débuté en expliquant qu'une audience est un processus contradictoire se déroulant devant un juge qui a comme devoir la recherche de la vérité en considérant les faits et le droit. La décision rendue favorisera donc nécessairement une partie. De la même façon que pour la médiation, la manière de se préparer à une audience et les étapes du déroulement de celle-ci ont été abordées.

Lonie a ensuite abordé les cinq éléments que le plaignant doit prouver devant le tribunal administratif du travail (TAT) pour établir le harcèlement. Elle a expliqué quels éléments peuvent être présentés en preuve devant le juge et comment il tient compte de ceux-ci. La crédibilité des témoins, les témoins experts et les difficultés liées aux témoignages ont aussi fait partie de la présentation des stagiaires. Le café-rencontre s'est terminé par une brève discussion des dommages-intérêts pouvant être obtenus dans une situation de harcèlement au travail. Les stagiaires ont fait une récapitulation de la séance d'information en comparant la médiation et l'audience.

Somme toute, le café-rencontre du mois de mars a permis aux participants de poser des questions par rapport au fonctionnement de ces deux processus, d'être mieux préparés lorsqu'ils devront y recourir et ainsi de réduire l'anxiété associée à l'inconnu du dépôt d'une plainte pour harcèlement au travail.

Lonie et Sandrine ont beaucoup apprécié leurs échanges avec la clientèle et elles espèrent que le thème choisi a plu aux participants. Le Groupe d'aide remercie tous les participants de cette année et espère vous revoir cet été!

Article réalisé par Lonie Heynemand et Sandrine Raquepas
Stagiaires en droit 2015-2016

Vidéo "Le harcèlement sexuel au travail et ses impacts"

Un groupe de 8 étudiants au Doctorat en pharmacie de l'Université de Montréal nous ont approché dans le cadre d'un projet universitaire. Intéressés à travailler sur la problématique du harcèlement sexuel fait aux femmes en milieu de travail, les étudiants ont désiré collaborer avec le Groupe d'aide afin de créer un projet visant la santé mentale et physique de la femme en milieu de travail. Leur objectif était de sensibiliser la population à ce sujet.

Pour se faire, le Groupe d'aide a travaillé conjointement avec les étudiants pendant plus de 4 mois afin de réaliser une vidéo de sensibilisation intitulée "Le harcèlement sexuel au travail et ses impacts". D'une durée de 11 minutes, elle comporte des témoignages de professionnelles et de femmes ayant vécu du harcèlement sexuel en milieu de travail. Un merci spécial à Mme Jeanneau et Mme Dany pour leur collaboration.

Cette vidéo a ensuite été diffusée sur notre page Facebook, notre site internet et sur Youtube au lien suivant: https://www.youtube.com/watch?v=aJ1WXWy_eFO

Un teaser de 1'29 a également été réalisé. Pour le voir: <https://www.youtube.com/watch?v=PTqIVDLOFyA>

Enfin, cette collaboration s'est conclue par la victoire pour les étudiants du **Prix de la portée sociale** lors du Colloque "Agir pour la santé" qui regroupait plus de 50 projets d'étudiants au Doctorat en pharmacie. Félicitations aux étudiants.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU GROUPE D'AIDE

Dimanche 12 juin à 13h se tiendra notre Assemblée générale annuelle. Celle-ci se déroulera dans les bureaux du GAIHST au 2231 rue Bélanger.

Cette assemblée annuelle est un moment privilégié pour se rencontrer, faire le point sur l'année qui vient de se terminer et fixer les priorités pour celle qui suit. C'est aussi le moment pour nos chers membres de renouveler leur adhésion !

Un petit goûter **sera offert** à partir de midi pour les membres du GAIHST ainsi que le conseil d'administration qui n'auraient pas visionné le documentaire « **Changer les choses : repenser le problème du harcèlement sexuel en milieu de travail** ». Vous aurez l'occasion de rencontrer Madame Sharon Chapman qui figure dans la vidéo.

Nous invitons les personnes qui n'ont pas encore confirmé leur venue à le faire avant le 6 juin.

Nous comptons sur votre présence!

Pique-nique et manifestation : Dans la grande noirceur, le communautaire veille!



Mercredi le 18 mai, le RIOCM (Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal) a organisé un pique-nique et une marche pour revendiquer davantage de financement pour les organismes communautaires.

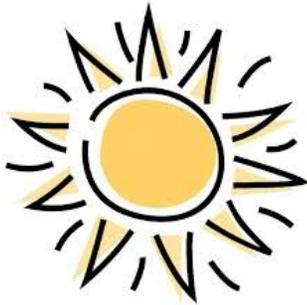
Le Groupe d'aide qui supporte les actions du RIOCM depuis le début de la campagne "Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire", était présent pour cette action du 18 mai.



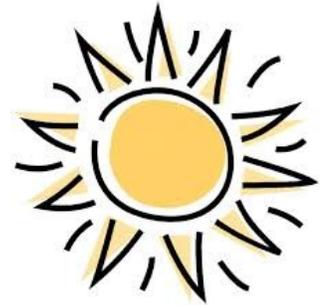
Le Gaihst

L'équipe 2016/2017 à votre service:

Yvonne Séguin | directrice générale
Cindy Viau | adjointe à la directrice générale
Laura Garnier | collaboratrice-chargée de projets
Samia Belouchi | intervenante
Yann Morin | intervenant
Sophie Perron | intervenante
Sarah Barsalou | avocate
Ikrame Rguioui | animatrice des cafés-rencontres



**Toute l'équipe du GAIHST
vous souhaite un très bel été!**



Bravo à la gagnante de notre concours Facebook du mois d'avril qui est repartie avec un beau parapluie du Groupe d'aide! Pour le mois de juin, tentez de remporter 4 petites coppettas de la savoureuse gelato de chez Gastronomía Roberto (situé juste en dessous du Groupe d'aide).

Suivez-nous sur :



[Facebook.com/Gaihst](https://www.facebook.com/Gaihst)

GAIHST - 2231, rue Bélanger, Montréal (Québec) H2G 1C5

Téléphone : 514.526.0789 / Télécopieur : 514.526.8891
Courriel : info@gaihst.qc.ca / Site Web : www.gaihst.qc.ca